



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4070168

N/REF : 17/07/2024 15H06 C:001067 I:02870

MME HEYMANN

V/Email reçu le Mercredi 17/07/2024 a 15H06

72 ch de Peyloubet
06130 GRASSE

IMMEUBLE : 72 ch de Peyloubet
06130 GRASSE

Saint-Jeannet, le 22 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME HEYMANN : 06.19.82.14.22

MOTIF : DEBUT DE REFOULEMENT PAR LA DOUCHE DE LA PISCINE, VOIR SUR PLACE
SI ON ARRIVE A DEBOUCHER (LE PLOMBIER N'A PAS RÉUSSI A LA PRESSION), SI
ON Y ARRIVE PAS, FAIRE CAMÉRA + DÉTECTION POUR DIRE OU CASSER

Donneur d'ordre : Mme . HEYMANN

LE 19/07/2024 A 10H45

SUITE REFOULEMENTS PAR L'ÉVACUATION DE LA DOUCHE DE LA PISCINE :
DÉGORGEMENT ET CURAGE A LA HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR HORIZONTAL EU A
PARTIR DU TAMPON DE VISITE SUR LE MUR DANS LE JARDIN EN CONTRE BAS.
EXTRACTION DE BLOCS DE GRAISSE. INSPECTION VIDÉO DU COLLECTEUR,
PRÉSENCE D'UNE DÉFORMATION/CASSE AVEC PÉNÉTRATION DE RACINES.
LOCALISATION 1,10M SOUS LA TERRASSE.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	H.Véhi.HP/Minicureur 1 Opér.le 19/07	1	122,62	367,86
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre Caméra pour Canalisations	1		Pour mémoire
TOTAL H.T.				367,86
T.V.A. a 10,00%				36,78
TOTAL T.T.C.En EURO				404,64

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4070168

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN